



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 24 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre janvier à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 18 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LENOEL, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT

Absents excusés : Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Madame LEMOINE
Madame WINDELS a donné pouvoir à Madame LEBERTRE
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER

Absents : Monsieur COISEL, Monsieur BENOIST

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

24-002 RENOUELEMENT DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-22,

Vu la délibération n° 20-028 en date du 4 juin 2020 relative à la constitution des commissions communales à bulletin non secret,

Considérant que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante,

Considérant que le Maire est président de droit de toutes les commissions et qu'un vice-président doit être désigné pour chacune des commissions. Les commissions communales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux,

Considérant la démission du 5^{ème} adjoint et l'installation d'un nouveau conseiller municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur la nomination des commissions communales suivantes :

- Administration générale et gestion du personnel,
- Travaux et environnement,
- Patrimoine,
- Jeunesse,
- Animation

Après en avoir délibéré et confirmé le mode de scrutin à bulletin non secret, le conseil municipal, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** la nomination de Monsieur Wolfgang ENGEL en tant que Vice-Présidente de la commission ANIMATION ;
- **APPROUVE** la nomination de Madame Valérie LEBERTRE au sein de la commission d'appel d'offres,
- **ACTE** l'intégration de Monsieur Xavier BLAIZOT au sein de la commission Administration générale et gestion du personnel.

VOTE : POUR : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FÉDÉRICI

